

CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-CERGUE



Séance d'installation du 22 juin 2021 (2^{ème} partie dès le point 6 de l'ordre du jour)

Présidence M. Jean-Michel Rey, président

Le président salue l'assemblée. Le conseil est formé à environ 50% de conseillers sortants, et 50 % de nouveaux conseillers. Il remercie l'assemblée pour la confiance qui lui a été accordée en l'élevant à ce poste, pour lequel il tient à travailler dans un esprit de service et également pour faire le lien avec la municipalité.

Il existe un certain nombre d'usage dans un conseil. En entrant dans la salle, il faudra prendre le panneau avec votre nom. Lors de la prise de parole, il faudra se lever et annoncer son nom, puisque nous ne nous connaissons pas encore les uns les autres. Ensuite on salue Monsieur le président, Monsieur le syndic, Mesdames et Messieurs les municipaux, Mesdames et Messieurs les conseillers, le public et la presse. Cette formule étant assez longue, il ne sera pas nécessaire de la répéter lors des nouvelles prises de paroles. Toutefois, si vous craignez de ne pas retenir la phrase ou de vous tromper, plutôt que de ne pas prendre la parole, vous pouvez limiter vos salutations à une formule de politesse simplifiée. Le but étant de pouvoir vivre les séances dans un climat cordial, constructif et paisible.

Nous ne sommes pas dans un théâtre. Il y a des gens qui se connaissent depuis très longtemps et qui se tutoient, il n'est pas nécessaire de se vouvoyer, mais on reste correct et poli, même si on est contrarié.

M. David Ott a perdu son papa ce weekend. Il a eu le courage de venir ce soir et il en est remercié. Nous faisons une minute de silence en honneur de son papa.

Un autre élément pour le déroulement des nominations aux commissions et aux délégations de ce soir. Nous sommes 47 ce soir et il est important que chacun puisse prendre et trouver sa place, afin de former un corps avec toutes ses complémentarités. Par exemple dans une commission de 5 membres, il est bon qu'elle puisse être formée d'anciens, qui ont la pratique et l'historique des dossiers, mais aussi de nouveaux conseillers. Chacun doit se sentir bienvenu, s'intégrer et participer. Nous avons la chance, avec votre venue, d'acquérir une quantité de compétences que nous ne connaissons pas. Nous nous réjouissons de les découvrir.

Il est d'usage lorsqu'on est intéressé par un poste de se faire présenter par un autre conseiller, mais il ne faut pas hésiter à se présenter soi-même si on souhaite intégrer une commission ou une délégation. Chacun doit se sentir libre de partager son intérêt et ses compétences pour les différents postes.

Point n° 6 de l'ordre du jour : Election du bureau communal

▪ **Election d'un/e vice-président/e pour l'année 2021-2022**

Ouverture des propositions

M. Pierre Martin se présente pour ce poste

Personne d'autre ne s'étant présenté, M. Martin est élu tacitement.

▪ **Election d'un/e vice-secrétaire pour l'année 2021-2022**

Ouverture des propositions

Mme Maria-José Hautier propose Mme Murielle Jelk, qui accepte.

Personne d'autre n'étant présenté, Mme Jelk est élue tacitement.

▪ **Election de deux scrutateurs pour l'année 2021-2022**

Ouverture des propositions

M. Yves de Garrini propose de reconduire Mme Maryclaire Odermatt et Mme Lucette Chatelain, qui toutes deux acceptent.

Personne d'autre n'étant présenté, Mmes Odermatt et Chatelain sont élues tacitement.

▪ **Election de deux scrutateurs suppléants pour l'année 2021-2022**

Ouverture des propositions

Mme Colette Petermandl se représente.

M. Alexandre Othenin-Girard se présente pour ce poste.

Personne d'autre n'étant présenté, Mme Petermandl et M. Othenin-Girard sont élus tacitement.

Point n° 7 de l'ordre du jour : Election des commissions permanentes

Une soirée d'information ayant eu lieu le 10 juin 2021, le président ne donne pas d'information supplémentaire concernant le rôle des commissions et de ses membres.

▪ **Election à la commission des finances (CoFin) pour toute la durée de la législature (5 membres)**

M. Gérard Odermatt propose 4 candidats, dont 3 candidats qui ont déjà fait partie de la CoFin lors de législatures précédentes. Il propose :

M. Gabriel Galibourg, M. Olivier Krähenbühl, M. Pierre Martin et lui-même.

M. Yves de Garrini propose Mme Alice Duvert.

Mme Duvert précise qu'elle est architecte-paysagiste, et que cette activité est un reconversion. Dans une autre vie, elle était auditrice financière pour des grandes organisations. Elle connaît bien la comptabilité, mais pas à l'échelle communale. Elle serait heureuse d'aider la commission des finances.

M. Pierre-André Scheidegger propose Mme Sabine Stünkel qui décline.

Personne d'autre n'étant présenté, la commission des finances est élue tacitement et est formée de :

M. Gérard Odermatt

M. Gabriel Galibourg

M. Olivier Krähenbühl

M. Pierre Martin

Mme Alice Duvert

▪ **Election à la commission de gestion (CoGes) pour toute la durée de la législature (5 membres)**

Mme Christiane Maillefer propose 3 candidats sortants et qui souhaitent se représenter :
Mme Catherine Deluz, Mme Karine Ringgenberg et elle-même.

Mme Sabine Stünkel se présente.

M. Alexandre Othenin-Girard se présente.

Personne d'autre n'étant présenté, la commission de gestion est élue tacitement et est formée de :

Mme Christiane Maillefer
Mme Catherine Deluz
Mme Karine Ringgenberg
Mme Sabine Stünkel
M. Alexandre Othenin-Girard

▪ **Election à la commission d'urbanisme (CoUrb) pour toute la durée de la législature (5 membres)**

Mme Muriel Archer-Galibourg propose la réélection des 4 membres sortants :
M. Jean-Yves Fosserat, M. Michel Gallay, M. Pierre-André Scheidegger et elle-même.

Présidente sortante, elle serait honorée d'être réélue, car l'urbanisme de notre village lui tient particulièrement à cœur, pour exemple, lors du dernier conseil, elle a présenté un postulat pour la végétalisation du village. Elle est diplômée en développement durable et peut apporter ses connaissances pour cette commission. Elle serait heureuse d'accueillir également d'autres conseillers.

M. Didier Beux propose M. Sébastien Piguët. M. Piguët est intéressé par ce poste et pense pouvoir apporter ses compétences comme lors du conseil du mois de mars et pense qu'il serait bon qu'un représentant de La Cure fasse partie de cette commission.

Mme Rose Birchler se propose. Elle est assistante de direction dans un bureau d'architectes et souhaite saisir cette opportunité qui peut également servir à St-Cergue.

Mme Maria-José Hautier demande à Mme Birchler si elle travaille sur St-Cergue, afin d'éviter les conflits d'intérêts et les problèmes de récusation. Mme Birchler ne travaille pas à St-Cergue.

Mme Alice Duvert demande à ce que les personnes qui se présentent et qui n'ont pas pris la parole disent quelques mots à leur sujet, afin d'être en mesure de voter pour 5 candidats.

Le président donne la parole à M. Jean-Yves Fosserat

M. Jean-Yves Fosserat : je suis horloger à La Vallée de Joux et j'ai fait deux mandats à la CoUrb. Comme le PGA (Plan Général d'Affectation) a pris du retard, j'espérais être réélu pour pouvoir travailler dessus.

M. Pierre-André Scheidegger : je suis un enfant du village et un entrepreneur au village, c'est pour cela que je souhaite m'impliquer.

M. Michel Gallay : je tiens beaucoup à l'intégration dans le village et au bien-être pour tout le monde. Il faut tenir de plus en plus compte de la question environnementale, et je souhaiterais continuer également pour travailler sur le PGA.

Se présentent donc :

M. Fosserat, M. Gallay, M. Scheidegger, Mme Archer-Galibourg, M. Piguet et Mme Birchler.

1^{er} tour :

Bulletins délivrés	Bulletins rentrés	Blancs	Nuls	Valables	Majorité absolue
47	47	0	0	47	24

Sont élus :

Mme Archer-Galibourg	avec	44 voix
M. Fosserat	avec	43 voix
M. Gallay	avec	43 voix
Mme Birchler	avec	39 voix

MM. Pierre-André Scheidegger et Sébastien Piguet obtiennent 31 voix.

Est élu au 2^e tour :

M. Pierre-André Scheidegger	avec	25 voix
-----------------------------	------	---------

M. Sébastien Piguet obtient 20 voix. Il y a un bulletin blanc et un vote pour le président qui ne peut pas faire partie d'une commission.

La commission d'urbanisme est formée de :

Mme Muriel Archer-Galibourg
 M. Jean-Yves Fosserat
 M. Michel Gallay
 Mme Rose Birchler
 M. Pierre-André Scheidegger

▪ **Election à la commission ad hoc du Tourisme et des Loisirs (CoTour) pour toute la durée de la législature (5 membres)**

Le président précise que la commission du tourisme et des loisirs ne peut pas devenir une commission permanente du fait que celle-ci n'est pas inscrite comme telle dans le règlement du conseil communal. Au dernier conseil, il a été décidé de la reconduire en commission ad hoc et elle fonctionnera durant toute la durée de la législature. Elle se prononcera sur tous les préavis liés au tourisme et aux loisirs. Cette commission peut également avoir une force de réflexion et pourrait faire des propositions pour le développement touristique et les offres de loisirs.

Mme Françoise Graber propose Mme Stéphanie Ponthus qui accepte.

M. Yves de Garrini, membre sortant, se présente et propose M. Damien Nardin et M. Maël Deluz, qui tout deux acceptent.

M. Guillaume Obez se présente également. Il est habitant de La Cure. Il est géomètre de formation et travaille au service des infrastructures d'Arzier, en tant que responsable des constructions. Il s'investit passablement dans le milieu sportif, notamment dans le ski et les activités nordiques en tant qu'accompagnateur. Il a vu et vécu 40 ans d'évolution du tourisme à St-Cergue et pense que la commune a une carte à jouer dans la région. Il souhaiterait s'investir dans cette commission et que le développement touristique soit adapté, modéré et surtout respectueux.

Personne d'autre n'étant présenté, la commission ad hoc du tourisme et des loisirs est élue tacitement et est formée de :

Mme Stéphanie Ponthus
M. Yves de Garrini
M. Damien Nardin
M. Maël Deluz
M. Guillaume Obez

▪ **Election à la commission de recours en matière de taxes et d'impôts communaux (3 membres)**

M. Didier Beux, membre sortant, se représente.

M. Yves De Garrini propose M. Sébastien Piguët, qui accepte.

Mme Maria-José Hautier propose M. François Mérier, qui accepte.

Personne d'autre n'étant présenté, la commission de recours en matière de taxes et d'impôts communaux est élue tacitement et est formée de :

M. Didier Beux
M. Sébastien Piguët
M. François Mérier

Point n° 8 de l'ordre du jour: Election des représentants et délégués aux associations intercommunales

▪ **Election à Région de Nyon (1 délégué et 1 suppléant)**

M. Gabriel Galibourg propose M. Gérard Odermatt, qui a déjà siégé au conseil régional et dont les rapports sont toujours complets et réguliers. M. Odermatt accepte volontiers.

M. Yves de Garrini propose Mme Stéphanie Ponthus qui par ces différentes compétences professionnelles connaît bien la région et ses besoins. Mme Ponthus accepte volontiers

Personne d'autre n'étant présenté, sont élus tacitement à Région de Nyon :

M. Gérard Odermatt, délégué
Mme Stéphanie Ponthus, suppléante

La séance d'assermentation a lieu à 19h le 30 juin à la salle communale de Founex.

▪ **Election à la commission du feu SDIS (1 délégué)**

M. Yves De Garrini propose M. Arnaud André ou M. Stéphane André. M. Arnaud André n'accepte pas du fait qu'il fait partie de l'Etat Major du site de St-Cergue. M. Stéphane André n'accepte pas, car il a levé le pied en raison de sa non-adhésion au nouveau système du SDIS Nyon-Dôle.

Mme Maria-José Hautier propose M. Adrien Gafner qui accepte et est élu tacitement.

La séance d'assermentation a lieu à 19h le 7 juillet à la caserne de Nyon.

▪ **Election à la Société de Développement (1 délégué)**

M. Christian Trarieux, ancien délégué, propose M. Yves de Garrini qui accepte volontiers. Il précise qu'il a donné sa démission du comité de la Sté de Développement.

M. Yves De Garrini est élu tacitement.

▪ **Election à l' AISGE (Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs) (3 délégués)**

M. Gérard Odermatt présente officiellement M. Gabriel Galibourg, qui avec ses connaissances à la CoFin et ses motivations à toutes les compétences nécessaires. M. Galibourg accepte volontiers.

Mme Karine Ringgenberg présente Mme Catherine Deluz qui a été fait partie de cette association et qui a toutes les compétences. Elle s'occupe des enfants scolarisés et fréquentant l'UAPE à St-Cergue. Elle est donc la personne idéale pour ce poste. Mme Deluz accepte volontiers.

M. Didier Beux propose M. Sébastien Pignet, qui a des enfants et qui habite La Cure, et qui a des choses à faire dans cette association. M. Pignet accepte volontiers.

M. Yves De Garrini propose M. Reto Lampert, qui décline la proposition.

Personne d'autre n'étant proposé, sont élus tacitement à l' AISGE :

M. Gabriel Galibourg
Mme Catherine Deluz
M. Sébastien Pignet

La séance d'assermentation aura lieu à 19 h le 6 juillet à Genolier

▪ **Election au RAT (Réseau d'accueil des Toblérone) (3 délégués)**

Mme Françoise Graber propose Mme Christine Gafner, qui accepte.

Mme Christine Gafner propose Mme Françoise Graber, qui accepte.

Mme Muriel Archer Galibourg propose Mme Carla Di Crollanza, qui accepte.

Personne d'autre n'étant proposé, sont élues tacitement au RAT :

Mme Christine Gafner
Mme Françoise Graber
Mme Carla Di Crollalanza

La séance d'assermentation aura lieu à 20 h le 8 juillet. Le lieu est encore à déterminer.

▪ **Election à l'ACP (Association intercommunale pour l'exploitation d'un Couvert à Plaquettes forestières) (1 délégué)**

M. Yves De Garrini, délégué sortant, se représente volontiers. Il est élu tacitement

La séance d'assermentation aura lieu à 20 h le 1^{er} juillet à la salle polyvalente de Trélex.

▪ **Election à l'APEC (Association intercommunale Pour l'Epuration des Eaux usées de la Côte) (3 délégués)**

M. Arnaud André propose M. Stéphane André, qui accepte.

M. Gérard Odermatt propose M. Serge Hautier, nouveau conseiller qui est plein de motivation et qui possède des connaissances techniques. M. Hautier accepte volontiers.

Mme Karine Ringgenberg propose Mme Christiane Maillefer, qui fait déjà partie de cette association et qui nous fait toujours des comptes-rendus intéressants et complets des séances. Mme Maillefer accepte volontiers.

Personne d'autre n'étant proposé, sont élus tacitement à l'APEC :

M. Stéphane André
M. Serge Hautier
Mme Christiane Maillefer

La séance d'assermentation aura lieu à 18 h le 29 juin à Dully

▪ **Election à l'ORPC (Organisation Régionale de la Protection Civile) (1 délégué)**

M. Alexandre Othenin-Girard se présente. Il est élu tacitement.

La séance d'assermentation aura lieu à 19 h le 28 juin au CEP à Prangins.

Le président remercie l'assemblée pour la bonne tenue de ce conseil et pour la participation de chacun. Il se réjouit de collaborer avec les membres du conseil pour l'année à venir. Il souhaite de belles vacances à tous et plein succès à la nouvelle municipalité.

Il invite les conseillers à un apéritif et **clôture la séance à 21h24.**

Le président

Jean-Michel Rey



La secrétaire

Maria-José Hautier